

Formation : Personne autorisée en atmosphère explosible ISM-ATEX Niveau 2 mécanique non électrique (2^M)

Objectifs de la formation :

Acquérir un savoir-faire pour concevoir, réaliser, installer, régler, assurer la maintenance d'un matériel ou d'une installation non-électrique relatif aux Atmosphères explosibles.



Public visé

Personnel encadrant des interventions en zone à risque d'explosion



Pré requis

Technicien en mécanique



Durée

21h00 soit 3 journées

12 personnes maximum par session



Lieu

Sur votre site

Journée 1 :

- › Généralités concernant les phénomènes d'explosion des gaz et des poussières
- › La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (directive ATEX 2014/34/UE)
- › Explications et contraintes du marquage CE
- › Connaître le contexte réglementaire et les directives ATEX
- › Connaître et exploiter le document relatif à la protection contre les explosions (DRPCE)
- › Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières)

Journée 2 :

- › Les règles générales des matériels non-électriques
- › Les différents modes de protection non-électriques normalisés
- › Les règles d'assemblage mécaniques
- › Matériels non-électriques installés avant 2013
- › Exercices pratiques

Journée 3 :

- › Maintenance des matériels ATEX non-électriques
- › Le guide ATEX mécanique
- › Applications pratiques matériels non-électriques
- › Evaluation et correction questionnaire non-électrique

Méthodes pédagogiques

- › Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants



Modalités d'Evaluation

Evaluation certificative par un questionnaire

La certification INERIS Niveau 1 est délivrée à l'issue de la formation en fonction des résultats de l'évaluation



Profil de l'intervenant

Formateur certifié INERIS

Moyens mobilisés :

- › Les Moyens informatiques sont mis à disposition par IFOPSE, salle de formation



Nous étudions au cas par cas les possibilités d'accessibilité pour le personnel en situation de handicap.



Tarif, délai d'accès et modalités d'inscription : nous consulter